

ALSH Année 2020-2021

Organisation

Cet année, le centre des elfes des vignes va changer son organisation pour coller au mieux au protocole sanitaire demandé par les autorités sanitaires. Nous vous invitons à lire ce document pour comprendre notre organisation.

1. Constitution des groupes

Les enfants seront séparés par tranche d'âge. Les moins de 6 ans seront 16 maximum et les plus de 6 ans seront 18. Les sorties alentours (Aigulèzes, balades...) sont faites en suivant le protocole d'encadrement donné par la DDCSPP. Pour équilibrer les groupes au mieux, les enfants sont répartis sur chaque période de vacances et restent inchangés. Les groupes sont effectués en fonction de l'âge. Nous essayons au mieux de grouper les enfants par affinités, mais il est important de prendre en compte l'équilibre des groupes, cela n'est donc pas toujours possible.

Voici une répartition approximative.

- ✓ Groupe 1 : les enfants entre 3 et 4 ans ½ (les enfants qui font la sieste)
- ✓ Groupe 2 : les enfants entre 4 ans ½ et 7 ans
- ✓ Groupe 3 : les enfants entre 7 ans et 8 ans ½
- ✓ Groupe 4 : les enfants entre 8 ans ½ et 12 ans

Les âges peuvent varier, car en fonction des inscriptions, nous nous adaptons à chaque période. Un enfant du groupe A ne rencontrera jamais un enfant d'un autre groupe et de même pour les autres. Une fois un enfant inscrit dans un groupe, il y restera jusqu'à la fin de la période.

Les groupes ne seront donc jamais brassés.

Une liste des groupes sera établie pour que vous puissiez voir dans quel groupe sera votre enfant.

2. L'équipe

Les animateurs seront par binôme et/ou trinôme. Leur groupe ne dépassera pas le nombre d'enfant maximum autorisé (voir taux encadrement DDCSPP). En étant deux animateurs, cela permet plusieurs points importants du protocole :

- satisfaction des gestes barrières des enfants
- accueil sur les temps du matin et du soir sans être mélangé aux autres enfants
- faisabilité d'activités diverses dans le respect des consignes d'hygiène et de distanciation
- Nettoyage et désinfection des surfaces, locaux et sanitaires au minimum une fois par jour et plusieurs fois par jour pour qu'un autre groupe puisse accéder au lieu (ex :salle des fêtes, jardin...)

Au-delà du protocole, nous avons pu nous apercevoir que cet effet « groupe » avait de nombreux avantages sur l'organisation et pour les enfants :

- Communication plus facile pour les enfants
- Cohésion de groupe plus forte
- Groupe plus restreint donc plus de sérénité

3. Circulation des groupes

Pour l'organisation de l'accueil des enfants le matin, un adulte accueillera les parents au portail afin de rediriger les enfants dans leur salle où un de leur animateur les attendra. Aucun parent ne sera autorisé à rentrer dans le centre.

Le soir, il en sera de même : un adulte accueillera les parents et ira chercher les enfants dans leur salle ou lieu extérieur.

Les grands sont invités à rejoindre leur groupe seul mais nous accompagnons les plus petits. De ce fait, il se peut que vous ayez à patienter quelques minutes, le temps que l'animateur du portail vous accueille.

Chaque groupe aura sa propre organisation, comme 4 minis centre de loisirs. Ils seront indépendants les uns des autres puisqu'ils ne se rencontreront jamais entre eux. L'objectif est d'éviter au maximum les brassages.

Les plannings d'activités étant fait à l'avance, les lieux « communs » comme le terrain face à l'école, le terrain de foot ou encore la salle des fêtes, seront donc dédiés à un groupe par jour et/ou demi-journée en fonction des besoins. Les groupes n'auront donc pas la possibilité d'être mixés, même pour une activité.

Nous vous invitons à prendre connaissance des plannings sur le site internet une semaine avant le début de la période.

Les enfants seront attirés à un groupe d'âge et n'en changeront pas de la période. Il se pourra donc que les jours où les inscriptions sont moins nombreuses, comme le mercredi, qu'un groupe soit constitué de très peu d'enfant(moins de 5). Dans ce cas là, rien ne changera, les animateurs ne pourront pas changer de groupe et les enfants ne pourront pas être mélangés.

Le midi, les groupes pourront manger dans leur extérieur s'il fait beau ou bien dans une salle dédiée à la restauration. Plusieurs espaces seront réservées à la restauration afin de respecter les distanciations physiques. De plus, cela permet aux groupes de manger dans le calme.

4. Organisation des locaux

Chaque groupe aura son propre lieu. Leur lieu aura tout le nécessaire afin de veiller au respect du protocole sanitaire et distanciation physique des enfants. Les enfants n'auront pas de raison de se rendre dans une autre salle que la leur. Les lieux extérieurs seront également attribués afin que les enfants et animateurs puissent jouir d'un espace de jeu (intérieur et extérieur) qui leur est dédié sans avoir le risque de croiser un autre groupe.

Chaque salle sera dotée de :

- Sanitaires
- Point d'eau
- Trousse à pharmacie complète
- Nécessaire d'entretien (hors de portée des enfants)
- Une caisse d'animation contenant des jeux et matériels (sélectionnés par les animateurs et désinfectés régulièrement.)

Voici la répartition des espaces pour l'année 2020-2021 :



5. Entretien et nettoyage des locaux

Les produits d'entretien pour les sols et surfaces respecteront la norme NF EN 14476 (recommandation du protocole sanitaire national).

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises sera réalisé au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage. Plusieurs fois par jour, le nettoyage et désinfection sera fait dans les espaces utilisés, sur les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- ♣ Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches...
- ♣ Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris,...
- ♣ Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...
- ♣ Aires de jeux et équipements sportifs si utilisés

Le soir, l'animateur du soir procédera au rangement et entretien de sa salle et matériels utilisés.